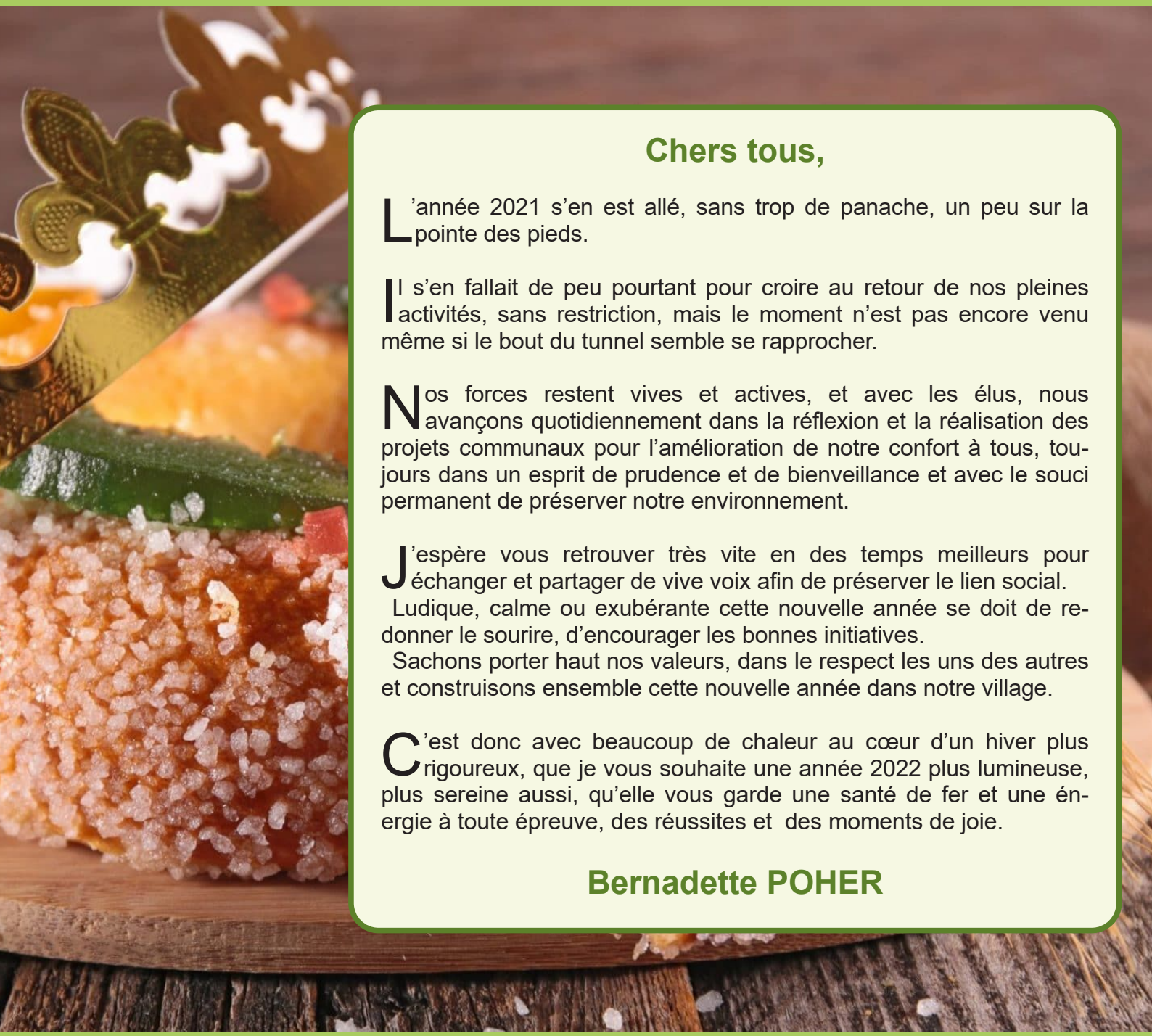
LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

N°6, janvier/février/mars 2022

Meilleurs VOEUX



Chers tous,

L'année 2021 s'en est allé, sans trop de panache, un peu sur la pointe des pieds.

Il s'en fallait de peu pourtant pour croire au retour de nos pleines activités, sans restriction, mais le moment n'est pas encore venu même si le bout du tunnel semble se rapprocher.

Nos forces restent vives et actives, et avec les élus, nous avançons quotidiennement dans la réflexion et la réalisation des projets communaux pour l'amélioration de notre confort à tous, toujours dans un esprit de prudence et de bienveillance et avec le souci permanent de préserver notre environnement.

J'espère vous retrouver très vite en des temps meilleurs pour échanger et partager de vive voix afin de préserver le lien social.
Ludique, calme ou exubérante cette nouvelle année se doit de redonner le sourire, d'encourager les bonnes initiatives.
Sachons porter haut nos valeurs, dans le respect les uns des autres et construisons ensemble cette nouvelle année dans notre village.

C'est donc avec beaucoup de chaleur au cœur d'un hiver plus rigoureux, que je vous souhaite une année 2022 plus lumineuse, plus sereine aussi, qu'elle vous garde une santé de fer et une énergie à toute épreuve, des réussites et des moments de joie.

Bernadette POHER

Sommaire

Le 11 novembre à Lecques	2	Une lignée famillale à Villevielle	6
Un air de magie sur le village	2	Pêle-mêle infos	7
Année 2022 - Année d'élection	3	Histoire de s'amuser un peu	7
Rendez-vous avec l'Épiphanie	4	Carnet	7
Agenda	6	Pour faire sourire	7

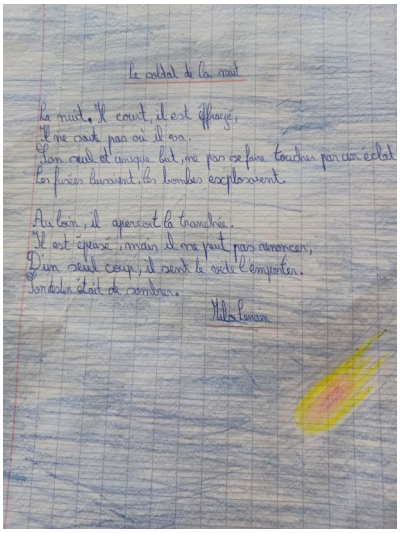
Le 11 Novembre 2021 à Lecques

En compagnie de jeunes « passeurs de Mémoire »
10h15 devant la stèle du Monument aux Morts.

Si effectivement Lecques n'a que quelques noms du conflit meurtrier 1914/1918, gravés dans la pierre, le 11 Novembre réunit maintenant en cette journée, outre la signature victorieuse de l'Armistice 1918, la Mémoire de tous ceux tombés pour notre Liberté et « Morts pour La France » dans un engagement patriotique, même en dehors du sol français, qui n'a rien à envier à ces lourdes batailles meurtrières qui envoyèrent à la mort jeunes ou anciens, laissant le pays exsangue et sans ressource.

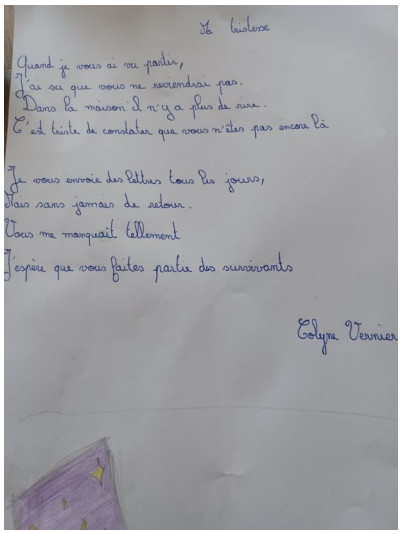


Depuis peu, ces « combattants des opérations extérieures » ont aussi droit à cette reconnaissance, celle-là même qui a fait ériger ces monuments dans les villages au lendemain de la Première Guerre Mondiale.



Alors quelle belle image de voir réunis autour de notre modeste stèle, trois et peut-être bien quatre générations, dont celle de ces deux jeunes élèves de CM2, habitant Lecques : car sans elles, sans cette jeunesse présente, la Mémoire se vide de sens et s'éteindra.

Intimidées, Colyne et Mila ont envers et contre tout, écrit et lu deux très jolis poèmes adressés à ceux qui un jour sont tombés pour mieux faire comprendre le sens profond du mot LIBERTÉ.



Et pour les écouter, une assemblée digne et recueillie, réunie autour du représentant de notre Maire, de son Conseil Municipal, en présence d'un conseiller de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants- Gard, Hérault), Président de la Fédération des Déportés Résistants, lui-même Pupille de la Nation, qui avait tenu à être présent pour ces lectures.

Le Maire, Bernadette POHER et son Conseil Municipal remercie vivement ces deux jeunes filles pour leur implication dans cet hommage vibrant qui porte haut les valeurs de la République, qui montre combien le travail de Mémoire est important pour leur jeune génération.

Un peu de magie dans l'air...

Le mois de décembre avec ses journées bien courtes , reste un mois tout en traditions en attendant Noël et ses festivités.

Cette année encore une ambiance un peu morose mais les rues de Lecques ont mis leurs habits de lumières, toujours un peu plus nombreux, et le sapin décoré de gros cadeaux trônait, tout fier, à l'entrée du village, comme pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs.

Il n'en fallait pas plus pour avoir comme une envie de magie et de son cortège d'émerveillement.

Aussitôt dit, aussitôt réalisé !

Un spectacle de qualité pour parents et enfants le 18 décembre après-midi, assorti de petits ateliers pour les enfants qui se virent attribuer un… Certificat !



Puis ce fut un moment convivial dans l'ancienne cour de l'école, avec la décoration par les enfants d'un autre sapin, un bon chocolat chaud ou encore un vin chaud à la main, tout de même sur fond de précautions sanitaires.

Les yeux rieurs et ravis des enfants, le sourire des parents n'avaient pas de prix !

En espérant que nous pourrons bien vite retrouver ces moments de partage ensemble, dont nous restons privés en particulier en ces moments de vœux !

Année 2022 – Année d'élection

1/ Inscription sur les listes électorales.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

– En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
– En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
– Par courrier adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Pour information, les jeunes qui ont été recensés (par la Journée Citoyenne) jusqu'au 31 décembre 2021sont inscrits d'office sur les listes électorales. **En revanche, les jeunes venant de se faire recenser entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent (majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022) et s'ils souhaitent voter.**

2/ Vote par procuration.

Vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

DEMARCHE EN LIGNE

– Vous devez faire votre demande et utiliser le téléservice Ma procuration, vous identifier avec France Connect et indiquer une adresse électronique (e-mail).
– Après avoir reçu le mail indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre en personne dans un des lieux suivants :
 Commissariat de police (où qu'il soit)
 Gendarmerie (où qu'elle soit)
– Vous devez y présenter un et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail que vous avez reçu.
– Ensuite vous recevrez :
 • un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration,
 • un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

DEMARCHE PAPIER

– Imprimer le formulaire Cerfa n°14952*03 sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures) Vous devez y indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place.
– Vous devez ensuite vous présenter en personne et avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants :
 • Commissariat de police (où qu'il soit)
 • Gendarmerie (où qu'elle soit)
 • Tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail)
 • Lieu accueillant du public défini par le préfet

Un récépissé vous est ensuite remis.



Rappel de dates :
– 10 et 24 avril 2022, Elections Présidentielles
– 12 et 19 juin 2022, Elections législatives

Suite à une nouvelle mise à jour des registres électoraux, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur qui fera foi lors des élections 2022

Rendez-vous avec L'ÉPIPHANIE et ses traditions...

En ces temps de galettes et autres brioches, petit tour d'Europe…

Mais avant retrouvons l'origine de ce mot qui tire son fond et son sens des célébrations païennes de la lumière. Le mot « épiphanie » signifie en grec « manifestation »

Dans la tradition romaine, lors de la semaine des **Saturnales**, on dégustait aussi le 6 janvier une galette dans laquelle était glissée une fève. (Cette semaine dans le calendrier romain indiquait une variable d'où le décalage dans notre monde occidental au premier dimanche après le 1er Janvier)



Dans le cadre de ces fêtes antiques, la tradition voulait que les rôles étaient inversés entre les maîtres et les esclaves, et que ce soit l'un d'eux qui deviennent « **Roi d'un jour** ». Le partage de la galette permettait justement de désigner lequel.

L'explication est à chercher du côté du cycle des jours et des nuits et des fêtes païennes de la lumière.

En effet si le 22 décembre, le solstice d'hiver, marque la nuit la plus longue à partir de laquelle les journées commencent à rallonger sans même que l'on s'en aperçoive, à partir du 6 janvier le phénomène devient plus sensible. Le cycle d'hiver prend fin et le retour à la lumière marque le début d'un autre.

Et les traditions voulaient que cette journée devait être marquée par un gâteau bien rond et bien doré comme le soleil , gâteau à partager comme la lumière du jour pour tous !

Autour du monde, une galette, et le roi d'un jour que l'on découpe en autant de parts qu'il y a de convives, avec dans beaucoup de lieux, une part mise de côté, pour celui qui arrive à l'improviste.

Comme on peut le voir, une fois n'est pas coutume,les origines païennes et chrétiennes sont étroitement mêlées, perpétuant certains rituels à travers les siècles.

Mais pour rêver un peu, voici quelques personnages incontournables de l'histoire de l'Épiphanie.

La fée Béfana est une lointaine descendante d'une figure traditionnelle des festivités romaines. On la représente sous les traits d'une vieille femme ressemblant plutôt à une sorcière, mais reconnue pour sa grande bienveillance à l'égard des enfants sages.



Selon la légende et sur la route de Bethléem, les Rois Mages l'auraient croisée et demandé leur chemin. Ils lui auraient même proposé de les accompagner pour rendre visite à l'enfant Jésus, proposition que Béfana aurait refusée.

Rapidement prise de regrets, elle se hâta de remplir un panier de gâteaux, de fruits secs et d'amandes, et de se lancer à leur poursuite.

Mais elle ne parvint jamais à rejoindre la caravane.

C'est alors qu'elle décida de distribuer le contenu de son panier aux enfants qu'elle croisait sur le chemin du retour.

Et c'est depuis ce jour -là dit-on qu'elle distribue dans la nuit du 5 au 6 janvier, biscuits et friandises aux enfants sages.



En mémoire de cette histoire, chaque 6 janvier, **en Italie**, on prépare des sablés très gourmands, les « **Befaninis** ». Avec une bonne tasse de bon thé ou d'un excellent café , les Befaninis ou « galettes de roi » à partager permettent de bien commencer l'année.

...Petit tour du monde

Dans **le Sud de la France** autour de la Méditerranée, l'usage est de préparer un grand pain au levain sucré en forme de couronne, (nommée gâteau des rois, couronne des rois, corona dels reis, royaume reiaume), couronne bordelaise, corona bordalesa, pogne, còca) et qui est parfois couverte de sucre. En plus du sucre, il peut être garni et/ou couvert de fruits confits.



Dans le Sud-Est, un santon (généralement santon-puce) accompagne généralement la fève.

A l'Épiphanie, les pâtisseries d'Aix offrent à vos papilles un plaisir gourmand. Ici, il n'est de vrai gâteau des rois que la Couronne. C'est une brioche couverte de fruits confits qui cache une fève grillée et un sujet. La tradition veut qu'on la déguste du 6 janvier au 2 février.

En **Basse Bretagne**, c'est un pauvre tirant un cheval orné de buis et de laurier qui s'arrête de porte en porte pour recueillir la part des pauvres.

En **Franche-Comté** c'est la galette de goumeau qui peut peser jusqu'à 150 kilos qu'on appelle aussi galette de goumeau bisontine, galette des rois ou papet. Faite de pâte briochée, on la retrouve chez tous les boulangers pâtissiers bisontins et quelques autres du département du Doubs.

C'est une pâte briochée, nappée d'un goumeau (pâte à choux additionnée de crème).

De forme ronde, de taille variable (12 à 40 cm de diamètre), elle pèse entre 70 g et 1 kg. Elle a le bon goût de beurre de pays, de lait chaud, de crème sucrée, parfois parfumée à la fleur d'oranger.(Si le cœur vous en dit, j'ai la recette !)

En **Guadeloupe**, on ne fête pas comme tout le monde. L'Épiphanie ne représente pas le dernier jour des festivités de Noël mais le premier jour de "kannaval" qui se termine le soir du Mercredi des Cendres, dernier jour de folie où diables et diablesses vêtus uniquement de noir et blanc, envahissent les rues. Le soir voit s'approcher la fin du carnaval par "Grand briléVaval", l'incinération du roi Carnaval, "Vaval", sous les cris et lamentations de la foule.

En **Espagne** et dans les **pays d'Amérique latine** : le Día de los Reyes Magos y est souvent un jour férié et les enfants y reçoivent leurs cadeaux plutôt qu'à Noël



On profite de ce "Jour des 3 Rois" pour échanger les cadeaux de Noël, puisque, originellement, ce sont les rois mages, qui apportèrent, 12 nuits après la naissance de l'enfant Jésus, des présents. La veille, des carrosses paradent dans les rues. On lance fruits confits et bonbons, prémices du lendemain. Pour cette occasion, on confectionne un pain en forme de couronne, parfumé de zestes de citron et d'orange, brandy et eau de fleur d'oranger, décoré de fruits confits et d'amandes effilées. On y glisse une pièce d'argent, une figurine de porcelaine ou un haricot sec.

En **Belgique** et aux **Pays-Bas** : on mange également une galette à la pâte d'amande. Le plus jeune se cache sous la table pour désigner les parts et le roi du jour choisit sa reine. Pendant la journée les enfants parcourent les rues en chantant la chanson de l'étoile et font du porte à porte pour recevoir des mandarines et des bonbons. Cette coutume tend à disparaître en Belgique. Dans les campagnes flamandes cela se fait encore. Notons au passage qu'en Wallonie, c'est à ce moment qu'on commence la préparation du Carnaval.

Dans les **Flandres**, existe la tradition De Drie Keuningen commençant à Noël et se finissant à l'Épiphanie

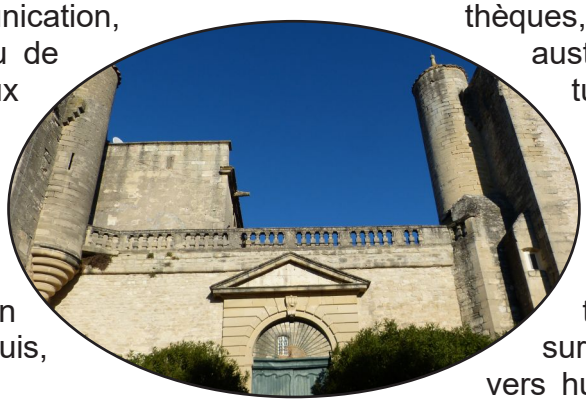
La galette des rois, toute de pâte feuilletée, dans laquelle on glisse une fève symbolise la haute cuisine française. Au Québec, la coutume est reprise avec ardeur.

Il était une fois…

Une histoire qui commence comme un conte de fées… à l'entrée de ce Château familial de Villevieille.

C'est grâce à l'association « L'Eau Vive » que nous avons pu visiter cette imposante et austère bâtisse privée, posée sur son rocher,à l'entrée de Villevieille.

La colline de Villevieille a abrité une ancienne ville romaine en 80 avant JC, la via Luteva traversait Sommières, emplacement stratégique, et véritable nœud de communication, servant de tout temps de lieu de passage aux voyageurs, aux commerçants et aux marchandises.



On franchissait « Vidourle » à gué, plus tard probablement grâce à un pont en bois, remplacé au 1er siècle par un pont en pierre qui a résisté depuis, aux assauts du fleuve.

Le château initial, doté de 4 tours, fut construit au XIème siècle, et modifié au fil des siècles, jusqu'à sa façade « Renaissance ».

Il n'a jamais été la proie d'incendie ou de destruction importante, malgré les conflits traversés entre les guerres de religion qui firent rage dans la région de Sommières jusqu'aux deux guerres mondiales. Il ne fut pourtant pas épargné par la grande peste de 1586.

Ce château appartenait à la famille De Pavée depuis 1529.

Des modifications extérieures (fenêtres) et des reconstructions sont venues s'ajouter au bâtiment déjà bien solidement implanté.

La visite nous conduit au gré des pièces du 1er étage, le long d'un couloir sans fin.

Un bel escalier en pierre de Vers, des tapisseries d'Aubusson qui ont souffert du temps.

Chambres à coucher, petits salons, bibliothèques, salle à manger s'égrènent, austères, un peu tristes : tentures restaurées par la mère du propriétaire actuel, mobilier d'époque, de Louis XIII à Louis XVIII simple et entretenu, peintures d'origine et portraits de la famille, le temps semble s'être arrêté sur ce passé qui dépeint à travers huit siècles familiaux, huit générations de vie de hobereaux provinciaux.

Quelques grands noms, comme Philippe de Pavée, ami de Voltaire, des encyclopédistes et de Condorcet.

De nos jours, le château est la propriété de la famille David-Beauregard.

Une visite intéressante, un accueil agréable et chaleureux malgré la froidure dans ces lieux…

Agenda

Une fois n'est pas coutume et nous aurons le plaisir d'annoncer des événements culturels qui animeront quelque peu notre village entre deux élections, et pour les premières belles journées.

La municipalité propose un projet présenté par la Bibliothèque, « **Artistes en Résidence** »durant les mois d'avril et mai 2022

Mais c'est quoi une « Résidence d'artiste » ?

C'est une résidence, un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que ceux-ci effectuent un travail de recherche et de création, facilité grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie, d'exposition et d'ateliers ouverts à tous, petits et grands et en l'occurrence aux villages environnants.

David Arkema, artiste bien connu des fidèles de la bibliothèque et surtout des enfants a déjà animé de nombreux ateliers BD et il a souhaité travailler sur Lecques dans le cadre de ce projet que nous avons validé unanimement.

La municipalité aura donc le plaisir d'offrir à ce jeune artiste un espace aménagé, l'ancien temple Art'Lek pour l'ensemble de ses ateliers avec enfants et adultes, une présentation de ses travaux et de ses créations.

Pourquoi ne pas pousser simplement la porte d'Art'Lek pour rencontrer David au cœur de ses œuvres, pour échanger, partager.

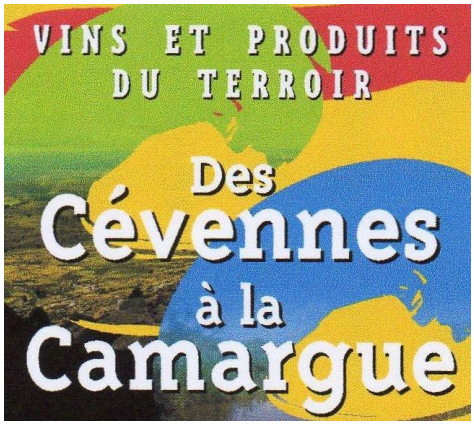
A l'issue de son séjour artistique dans sa « résidence éphémère », une exposition des réalisations et productions mais aussi des témoignages recueillis sera organisée.

Biblek et la municipalité ne manqueront pas de communiquer et d'informer des évolutions et propositions tout au long des semaines de cet événement, par mail, affichage ou flyers.

N'hésitez pas, nous vous attendons très nombreux.

Pêle-mêle infos

Noël au creux des maisons..



Cette année encore pas de rassemblement intempestif autour d'une bonne table pour nos anciens.

Ce sera la distribution d'un coffret gourmand préparé par « La Maison des Cévennes et de la Camargue », pour les plus de 65 ans : 60 colis qui apporteront, nous l'espérons un peu de douceur gourmande au cœur des foyers de Lecques….

Le skate- park

Terminé et très fréquenté !



Nous avons néanmoins ajouté quelques aménagements, une clôture en bois et la plantation de quelques arbres en bordure pour l'environnement mais aussi le bruit.

Pas d'inauguration encore, virus oblige, mais ce n'est que partie remise….

Carnet

Marguerite DORTE, née le 29 mai 1921,
nous a quittés le 13 Novembre 2021
Nous adressons toutes nos condoléances
à sa famille

Histoire de s'amuser un peu...

Cette dictée est incroyable mais vraie .Ne manquez pas de la lire, c'est surprenant.

On dira après que le français n'est pas compliqué ! Ce petit texte à savourer est une dictée trouvée dans un vieil « almanach » (un mot bien ancien aussi, qui parlera à certains).

« Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère. De ce mariage est né un fils aux yeux pers (* pers : entre vert et bleu). Monsieur est le père, Madame est la mère. Les deux font la paire.

Le père quoique père est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère, était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.

Aucun des deux n'est maire. N'étant ni la mère ni le maire, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, le père du maire, la perd.

Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer et marche de pair avec le maire Lamère, son petit fils.

Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venus de la mer et chacun s'y perd ! »

Voyons, vous êtes toujours là ?

Pour faire sourire

Il y a un an, on pouvait manger assis deux bouts à six, mais on n'avait par le droit de manger un bout assis à sept.

Cette fois-ci, on a le droit de manger un bout assis à Sète, à huit ou à neuf, mais on ne peut pas manger debout à Troyes…

S'il était encore de ce monde, même Raymond Devos y perdrait son latin !



Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES

Nous contacter :
Tél : 04 66 80 11 83
Fax : 04 66 80 14 05
Courriel: mairie-de-lecques@wanadoo.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 10h à 12h

©2022 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Couverture : galettes des rois
Maquette : P@rice - Impression : LA BA Com 30170 Conqueyrac - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toutes les alerte
téléchargez l'application Info-Flash sur votre téléphone
et suivez l'actualité en temps réel

Info-Flash